

INTRODUCTION

Section 1.—L'effort de guerre du Canada

Le 1er sept. 1939, lors de l'invasion de la Pologne par l'armée allemande, il fut annoncé que le Parlement était convoqué en session d'urgence pour le 7 sept. Le 3 sept., dès qu'on eut su que le Royaume-Uni et l'Allemagne étaient en guerre, le Premier Ministre annonça que le Gouvernement recommanderait au Parlement que le Canada se range du côté de l'Angleterre; il souligna aussi les mesures déjà prises par le Gouvernement pour faire face à la situation. La loi des mesures de guerre de 1914 conférait au Gouvernement tous les pouvoirs nécessaires pour affronter les circonstances précipitées par le déclenchement des hostilités. Le 10 sept., le Parlement s'étant assemblé et ayant agi, l'état de guerre entre le Canada et l'Allemagne fut proclamé par Sa Majesté le Roi.

Organisation générale de l'effort de guerre du Canada.—Les dispositions immédiates nécessaires à l'organisation de l'effort de guerre furent prises en vertu de la loi des mesures de guerre de 1914. La milice, le service naval et les forces aériennes furent mis en service actif et certaines autres dispositions furent prises pour la défense des côtes et la sécurité intérieure. Les "Règlements de la Défense du Canada" et d'autres règlements d'urgence furent mis en vigueur et la censure fut établie.

A la session d'urgence du Parlement des mesures furent adoptées pour pourvoir financièrement au coût immédiat de la guerre et à la création, au besoin, d'un Ministère des Munitions et Approvisionnements.

Plusieurs mois suivirent de ce que nous pourrions appeler la phase d'organisation des activités de guerre du Canada. On songea immédiatement au moyen le plus efficace pour le Canada d'apporter sa contribution maximum à la guerre. Les autorités alliées furent consultées. Des programmes furent annoncés et mis en vigueur sans délai. Ils comprennent la préparation de deux divisions pour service outre-mer et le doublement des effectifs du service naval canadien. A la suggestion du Royaume-Uni, des représentants du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande vinrent conférer avec les autorités canadiennes au sujet du Plan d'Entraînement Aérien du Commonwealth Britannique. L'accord sur les détails de ce programme fut signé le 17 déc. (voir p. xxxiii) alors qu'on avait pris les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

Du côté économique, l'organisation procéda aussi rapidement. La création d'un organisme économique de guerre efficace devint dès le début partie essentielle de l'effort de guerre. Ce sujet est étudié en détail aux pp. xxxiv-xliv.

Le Parlement se réunit de nouveau en session régulière le 25 janv. 1940 mais fut dissout le même jour. Il y eut élection générale le 26 mars. Lors de la convocation du nouveau Parlement, le 16 mai 1940, la guerre avait déjà pris une tournure nouvelle et beaucoup plus active. L'Allemagne avait réussi en avril à envahir le Danemark et la Norvège et, le 10 mai, commençait son "blitzkrieg" contre la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et la France. La Hollande fut conquise et, la veille de l'ouverture du Parlement, les Allemands avaient déjà pénétré en France. Le Parlement agit promptement pour faire face à la nouvelle situation. Un crédit de guerre de \$700,000,000 fut la première mesure adoptée. A la lumière de l'expé-